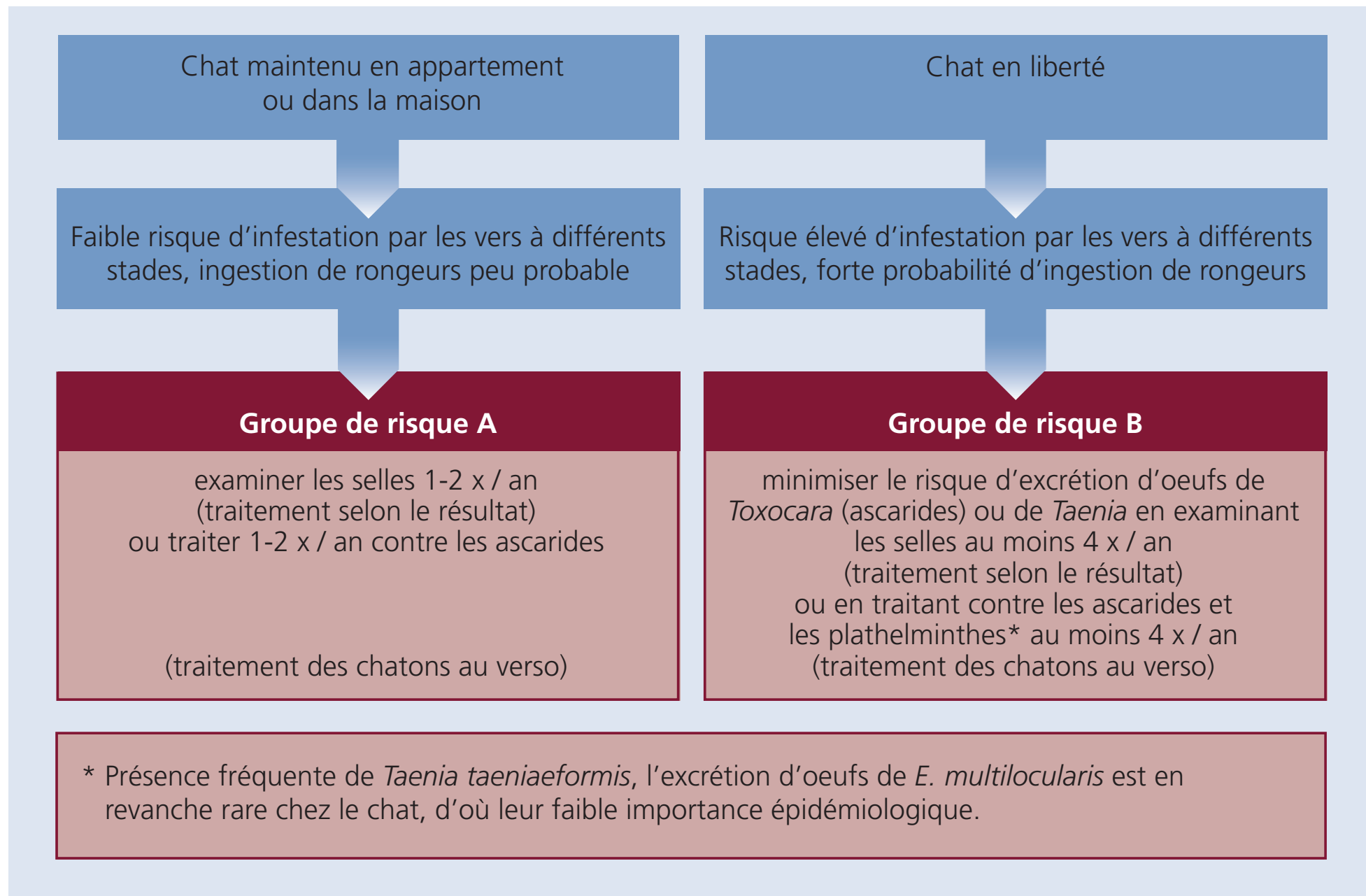


ESCCAP: Schéma individualisé de contrôle des vers chez le chat



TRAITEMENTS COMPLEMENTAIRES	
ASCARIDES	
Chatons	Vermifuger les chatons âgés de 3 semaines, puis une semaine sur deux jusqu'à ce qu'ils soient sevrés (fenbendazole, flubendazole, pyrantel). Ensuite, il est indiqué de traiter 1x / mois avec le même produit ou avec des lactones macrocycliques (milbémycine, moxidectine, sélamectine) ou émodepside jusqu'à l'âge de 6 mois.
Chattes gravides	Il n'existe pas d'infestations prénatales. Un traitement en fin de gravidité, à la sélamectine ou à l'émodepside, aide à prévenir une transmission galactogène des ascarides.
Chattes allaitantes	Eviter la transmission galactogène de <i>Toxocara cati</i> avec divers anthelminthiques (émodepside, fenbendazole, Flubenol, lactones macrocycliques, pyrantel).
Risques particuliers d'infestation: expositions, pensions pour animaux, etc.	Traiter immédiatement avant et une fois 2 à 4 semaines après l'événement (différents anthelminthiques conviennent).
Contact étroits au quotidien avec des enfants en bas âge ou des personnes immunodéprimées	Selon l'évaluation des risques, examen d'un échantillon de selles 1x / mois (traitement selon le résultat) ou vermifugation planifiée 1x / mois.
PLATHELMINTHES	
<i>Taenia taeniaeformis</i>	Aucune immunisation n'étant possible, un examen des selles est indiqué tous les 2-3 mois ou une vermifugation régulière tous les 2-3 mois chez les chats en liberté.
<i>Echinococcus multilocularis</i>	L'excrétion d'oeufs de <i>E. multilocularis</i> étant rare chez le chat, ce parasite ne présente qu'une importante épidémiologique réduite.

L'ESCCAP a élaboré ce schéma comme aide à la détermination des fréquences appropriées pour la vermifugation des chiens, à l'intention des vétérinaires et du personnel de leur cabinet. Il complète les recommandations détaillées de l'ESCCAP pour la lutte contre les helminthes chez le chien et le chat. Voir sous www.esccap.ch

L'impression de ce document a été rendue possible grâce au soutien de Biokema SA, Elanco Animal Health, MSD Animal Health GmbH, Provet AG et Virbac (Schweiz) AG.